



Objet : La Lettre d'info

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous transmets La Lettre d'Info n° 9 à destination de nos locataires.

La « une » est consacrée aux actions de proximité et à la manière de se mobiliser et d'innover pour créer du lien social. Un appel aux idées et aux projets a d'ailleurs été lancé !

Le dossier de La Lettre d'Info est consacré aux enjeux de l'isolation thermique par l'extérieur. En effet, Le Mans Métropole Habitat a enclenché depuis plusieurs années une stratégie de maîtrise des charges qui sera renforcé par un programme d'isolation de plus de 1630 logements.

Une présence affirmée sur la Métropole, en restant plus que jamais au service des 19 communes qui constituent notre collectivité de rattachement.

La tranquillité résidentielle est au cœur des préoccupations de Le Mans Métropole Habitat. Un article sur le dispositif de médiation de nuit rappelle les informations pratiques.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, mes sentiments les meilleurs

Fabienne DELCAMBRE

Directeur Général

DOSSIER P. 3-4 :

Isolation par l'extérieur, un enjeu économique écologique et esthétique

En bref... P.2

...la suite P.3

Rendez-vous P.4

Médiation de nuit P.4



Les enjeux écologiques sont aujourd'hui étroitement liés aux enjeux économiques. L'urgence climatique ne fait plus débat et il est temps d'agir. Le Mans Métropole Habitat a pris à bras le corps ce sujet et accélère ses projets de travaux d'isolation thermique par l'extérieur : plus de 1630 logements seront isolés d'ici 2022. Ce sont des économies de charges et du confort en plus tout en s'inscrivant dans une démarche écologique.

La proximité est un véritable engagement, pris il y a bien longtemps. Près de 70% des équipes de Le Mans Métropole Habitat opèrent sur le terrain et sont au contact des habitants. Un choix historique pour l'Office qui a toujours privilégié la proximité. Des valeurs que nous revendiquons pour être durablement proche.

Marie-Christine POUPINEAU

Présidente de

Le Mans Métropole Habitat

Le Mans Métropole Habitat,
Office Public de l'Habitat
de Le Mans Métropole,
37, rue de l'Estérel,
CS 85524 - 72055 Le Mans
Tél : 02 43 41 53 00

La lettre D'INFO

N°9
juillet 2019

Le Mans
Métropole
Habitat

L'atout logement



Magie sur le palier aux Glonnières avec Da Capo 72

Durablement proche : comment bien vivre ensemble aujourd'hui... et demain ?

Proximité, vous avez dit proximité... Vivre ensemble, côte à côte n'est pas toujours chose facile. Le Mans Métropole Habitat se mobilise pour favoriser les rencontres et les échanges afin de préserver le bien vivre ensemble.

Notre quotidien pèse souvent sur les relations que nous entretenons entre habitants, entre voisins. Les occasions de parler, d'échanger sont rares et pourtant nécessaires. Créer les conditions pour que celles-ci existent est un défi majeur que Le Mans Métropole Habitat relève. Tout le monde est concerné et nécessite des actions partagées pour apprendre à se connaître et agir ensemble. Pour cela il faut prendre le temps de s'écouter et c'est au travers de projets conjointement menés que le cadre de vie s'améliore. Les actions de proximité et surtout leur réussite, dépendent d'un travail partenarial incontournable. De manière ponctuelle ou plus durablement, la coopération avec les acteurs

associatifs ou institutionnels demeure une volonté forte de Le Mans Métropole Habitat. Qu'il s'agisse de créer des rencontres dans les halls d'entrée autour d'un spectacle de magie avec Da Capo 72, de réaliser des animations de sensibilisation aux éco-gestes et bons comportements pour les enfants avec les Petits Débrouillards, de participer aux fêtes de quartier ou d'aider à l'ouverture d'une épicerie solidaire, l'Office multiplie les actions pour faire vivre nos territoires.

Si vous aussi, vous avez des projets, des idées, n'hésitez pas à nous les faire partager : écrivez-nous sur www.lmmhabitat.com - rubrique UNE IDÉE, UN PROJET

Toute l'info sur www.lmmhabitat.com - rubrique actualité

Vous avez reçu un chèque énergie 2019 ?



MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Attribué sous conditions de ressources, le chèque énergie a été adressé par voie postale sur la période mars-avril. Les bénéficiaires de cette aide au paiement des factures d'énergie (électricité, gaz) du logement pourront l'utiliser avant le 31 mars 2020.

Comment régler ses dépenses avec le chèque énergie ? Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour payer directement en ligne vos dépenses d'électricité ou de gaz naturel auprès de certains fournisseurs sur le site www.chequeenergie.gouv.fr en renseignant :

- votre numéro de chèque énergie,
- les références de votre contrat de fourniture

Vous pouvez également envoyer votre chèque par courrier au fournisseur d'énergie en joignant une copie d'une facture récente. Pour éviter ces démarches l'an prochain, vous pouvez demander en ligne sur www.chequeenergie.gouv.fr l'attribution automatique de votre chèque à votre fournisseur d'énergie. Les factures seront alors automatiquement réduites du montant de celui-ci.

En 2018, 27 723 chèques énergie ont été distribués en Sarthe et 21 679 utilisés

ATTENTION : si vous êtes en chauffage collectif, il n'est pas possible d'utiliser le chèque énergie pour payer les charges locatives. Néanmoins, il peut être utilisé pour régler la facture d'électricité.

Toute l'info sur www.lmmhabitat.com - rubrique actualité



Isolation par l'extérieur, un enjeu économique écologique et esthétique

Les travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) s'accroissent. Plus de 1630 logements vont être concernés sur la période 2019 - 2022.

Les quartiers changent ! Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur avancent à grands pas et s'inscrivent pleinement dans une triple intention soutenue par la métropole de maîtriser les charges, réduire l'impact carbone et transformer l'aspect des bâtiments. Une volonté qui intègre une démarche de concertation avec les habitants.

Une dimension économique, écologique et sociale

Entamé depuis 2003, le rythme des travaux s'accroît, puisque plus de 2700 logements ont déjà bénéficié d'I.T.E. et plus de **1630 seront isolés d'ici 2022**. Plus de **45 millions d'Euros ont déjà été investis et 10 millions d'Euros vont être débloqués** pour les résidences de **l'Epine, des Maillets, Montaigne, Brindenier, Boitout, Davoy et Fontenelles**. Agir pour améliorer le confort et la maîtrise des charges des locataires s'accompagne également d'une **limitation des émissions de carbone**. Il s'agit de **participer pleinement aux actions de Le Mans Métropole qui visent à associer les dimensions économiques, écologiques et sociales** pour dynamiser notre territoire et **répondre de manière durable** aux attentes des habitants.

Rencontrer les habitants à chaque étape

Expliquer et échanger avec les locataires sont des moments importants de la réussite des projets. Les réunions publiques de présentation des opérations permettent d'exposer les détails techniques des travaux et la mécanique financière du projet. Il faut savoir que **tout projet sur vos résidences est soumis à votre approbation par vote**. Assister aux réunions permet de **prendre une décision en toute connaissance de cause** : vous pouvez ainsi donner votre avis sur les orientations esthé-

Réunion publique pour l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec les habitants des résidences des Maillets le 6 mai dernier.



...la suite



Le pari de l'emploi

Le Mans Métropole Habitat s'investit dans l'accès à l'emploi. Dans le cadre des projets de rénovation urbaine qui se sont déroulés de 2007 à 2017, 117 235 heures d'insertion ont été réalisées et ont débouché sur **271 contrats de travail signés** ! L'Office continue sa démarche sur ses futurs chantiers : l'opération d'isolation par l'extérieur de 726 logements au Ronceray a d'ores et déjà donné lieu à **plus de 1900 heures d'insertion** avec les entreprises VALLEE, ROULLIAUD et EIFFAGE.



M. Le Foll, Président de la Métropole, Mme Poupineau, Présidente de l'Office, Mme Delcambre, Directeur Général, Mme Huron, Directeur DMRC et Mme Martineau Resp. agence de proximité, en visite ITE du Ronceray

tiques et appréhender les économies possibles en matière d'énergie de votre logement. La prochaine réunion publique aura lieu début juillet, salle Pierre Perret, pour présenter aux habitants les travaux d'isolation des résidences de l'Épine. En parallèle, **des visites de chantier sont régulièrement organisées avec les élus et les équipes de l'Office. Cela permet de rencontrer les entreprises sur le terrain, mais également les habitants.**

Un projet global de maîtrise des charges

➔ Raccordement au réseau de chaleur

Plus de 5 800 logements de Le Mans Métropole Habitat sont connectés au réseau de chaleur. Cette opération a nécessité la modernisation des chaufferies et de l'ensemble des sous-stations. C'est plus de **280 000 € engagés**.

➔ Mieux gérer les consommations

Pour une consommation raisonnée du chauffage collectif, la pose de répartiteurs de frais de chauffage (RFC) a été entamée en 2018 et **423 logements en ont été équipés**. Les travaux se dérouleront jusqu'en 2020. Les répartiteurs permettront un meilleur suivi de la consommation de chauffage par les locataires. Un coût total de 945 000 € intégralement pris en charge par l'Office.

Présent sur la Métropole

L'Office reste plus que jamais mobilisé au service des 19 communes qui constituent sa collectivité de rattachement : Le Mans Métropole. Plusieurs opérations sont en cours sur l'agglomération. La commune de **Ruaudin** a vu la réalisation de 49 logements en 2 résidences, "Les Jardins de la Bouchardière" et "les Jardins du Pressoir". Cette dernière a été inaugurée ce 18 juin.



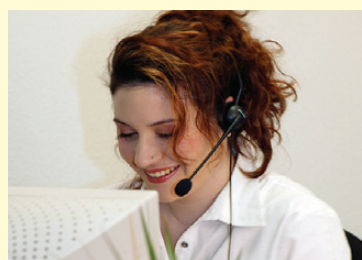
Inauguration à Ruaudin

A noter également 11 logements (résidence Renaissance) en chantier à **Sargé-lès-Le Mans** et 3 autres à **La Milesse**.



Rendez-vous

Enquête satisfaction 2019



Votre avis nous intéresse ! De juillet à mi-août, vous serez peut-être consulté

Tous les 3 ans l'Office vous consulte pour connaître votre satisfaction concernant différents thèmes liés aux activités de l'Office. La dernière enquête menée en 2016 à **montré une satisfaction globale de 7,8/10**. Un résultat très encourageant qui valorise nos actions. Cette année nous revenons vers vous. **Le cabinet Règle de 3**, chargé de cette enquête, est susceptible de vous téléphoner entre le début du mois de juillet et la mi-août. Un entretien d'une vingtaine de minutes en moyenne vous sera proposé. Nous vous remercions par avance de votre participation et nous ne manquerons pas de vous tenir informés du retour de cette enquête.

ENQUETE SATISFACTION 2019

- Réalisée par téléphone par le **cabinet Règle de 3**.
- Elle débutera début **juillet** jusqu'à **mi août**.
- Du **lundi au vendredi de 10h à 20h** et le **samedi de 10h à 13h**

Vos agences de proximité

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

AGENCE DES QUARTIERS SUD/VAUGUYON : 1, boulevard des Glonnières Tél. 02 43 50 17 40

AGENCE DES BORDS DE L'HUISNE : 2, place des Sablons Tél. 02 43 50 28 10

AGENCE DU CENTRE-VILLE : 36-38, rue Gambetta Tél. 02 43 14 12 80

VOS ESPACES ACCUEIL

sont ouverts du lundi au vendredi de 10h30 à 12h
Pour toutes interventions en dehors de ces horaires, merci de vous rendre sur www.lmmhabitat.com
rubrique **UNE QUESTION, UN PROBLÈME ?**

Dispositif de médiation de nuit : qu'est-ce que c'est ?



Dispositif de médiation

Dans le cadre de sa politique de tranquillité résidentielle, Le Mans Métropole Habitat a mis en place, depuis 2000, un service de médiation de nuit sur l'ensemble de son patrimoine situé sur la Ville du Mans, sans répercussion financière auprès de ses locataires.

Depuis le 1^{er} novembre 2016, cette prestation est réalisée par la société **MÉDIATION**. Mais au fait, la médiation de nuit, **qu'est-ce que c'est ?**

- Quelles sont les missions attribuées à Médiation ?

Médiation intervient dans les parties communes et sur les abords extérieurs appartenant à l'Office pour assurer une présence humaine la nuit, protéger les biens et les personnes, prévenir les incendies et les dégradations et éviter si possible, par le dialogue, le recours aux Forces de l'Ordre afin que certaines situations conflictuelles ne dégénèrent.

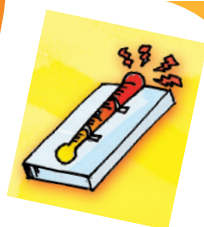
- Quels sont les horaires de présence de la société Médiation ?

- Du dimanche soir au mercredi soir : 19 h à 1 h du matin
- Du jeudi soir au samedi soir et veilles de jours fériés : 19 h à 2 h du matin
- En dehors de ces plages horaires, vous pouvez contacter votre espace accueil mais également la **Police Nationale (17)**

- Pourquoi je ne vois pas la société Médiation sur mon lieu de résidence ?

Le Mans Métropole Habitat demande, chaque soir, à la société **MÉDIATION** d'assurer des passages sur des adresses bien identifiées suite à vos remontées, issues de vos demandes d'intervention sociales, mais aussi des constats de nos collaborateurs. **Ainsi 60 adresses sont visitées quotidiennement.**

Néanmoins, en cas de problème (troubles de voisinage, occupations...) une permanence téléphonique est mise à votre disposition sur les heures d'intervention du prestataire au 07 61 45 24 05



Des chaleurs très élevées peuvent être dangereuses pour les personnes âgées, handicapées, isolées ou les bébés. Si vous connaissez des personnes seules, n'hésitez pas à prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Contactez les services du CCAS au 0800 00 72 70

➔ **Toute l'info et + sur www.lmmhabitat.com**